

Mobilité individuelle : quelle procédure ?

Votre nationalité ou celle de votre diplôme d'accès	Votre pays de résidence	Vous souhaitez entrer en :	Votre procédure
<ul style="list-style-type: none"> Française ou Européenne* Vous n'êtes ni Français ni Européen, mais vous postulez en 1^{re} année de licence avec un baccalauréat français obtenu à l'étranger ou le diplôme du <u>Baccalauréat européen</u> 	Tout pays	1 ^{re} année de licence	Parcoursup Du 19 janvier au 12 mars 2026
		2 ^e ou 3 ^e année de licence, 2 ^e année de master	eCandidat Dates selon les formations (cf. « Offre de formation »)
		1 ^{re} année de master	Mon Master Du 17 février au 16 mars 2026
Autre	Pays à procédure « Études en France » <i>(La liste des pays est disponible sur le site de Campus France)</i>	1 ^{re} année de licence	DAP dématérialisée – Études en France Du 10 novembre au 15 décembre 2025
		2 ^e année de licence à 2 ^e année de master	Études en France À partir du 10 novembre 2025 (date limite définie par l'Espace Campus France local)
	Autre (ou France)	1 ^{re} année de licence	DAP papier (dossier vert ou dossier blanc) Du 1 ^{er} octobre au 15 décembre 2025 Vous habitez en France : dossier vert Vous habitez à l'étranger : dossier blanc
		2 ^e ou 3 ^e année de licence, 2 ^e année de master	eCandidat Dates selon les formations (cf. « Offre de formation »)
		1 ^{re} année de master	Mon Master Du 17 février au 16 mars 2026

*Vous avez la nationalité d'un pays de l'Espace économique européen (EEE), de la Suisse, d'Andorre ou de Monaco.